



**SECTION GENERALE  
COMPTES SOCIAUX  
DE LA CAISSE DES DEPOTS  
AU 31 DECEMBRE 2013**

**Ces comptes ont été examinés et arrêtés par le Directeur général de la Caisse des Dépôts en date du 13 mars 2014.**



# SOMMAIRE

## ETATS FINANCIERS SOCIAUX

Bilan  
Hors-Bilan  
Compte de résultat

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SOCIAUX

### 1. Environnement économique, événements marquants de la période & postérieurs à la clôture.

### 2. Principes d'élaboration des comptes

### 3. Notes relatives au bilan

- 3.1 Opérations interbancaires et assimilés - Créances sur les établissements de crédit
- 3.2 Opérations avec la clientèle
- 3.3 Opérations sur titres de transaction, de placement, d'investissement et de l'activité de portefeuille
  - 3.3.1 Analyse par nature et type de portefeuille
  - 3.3.2 Eléments complémentaires
- 3.4 Participations
  - 3.4.1 Principales participations
  - 3.4.2 Mouvements
- 3.5 Immobilisations corporelles et incorporelles
  - 3.5.1 Ventilation
  - 3.5.2 Mouvements
- 3.6 Comptes de régularisation et actifs divers
- 3.7 Opérations interbancaires et assimilés - Dettes envers les établissements de crédit
- 3.8 Opérations avec la clientèle
- 3.9 Dettes représentées par un titre
- 3.10 Comptes de régularisation et passifs divers
- 3.11 Provisions
- 3.12 Variation des capitaux propres
- 3.13 Risques de crédit
  - 3.13.1 Ventilation des créances sur les établissements de crédit
  - 3.13.2 Ventilation des opérations avec la clientèle
  - 3.13.3 Ventilation des titres à revenu fixe
- 3.14 Eléments du bilan
  - 3.14.1 Ventilation par devises - Valeurs nettes après dépréciation
  - 3.14.2 Ventilation par durée restant à courir - Valeurs nettes après dépréciation

### 4. Notes relatives au hors-bilan

- 4.1 Engagements hors bilan relatifs aux opérations de change au comptant et à terme et de prêts/emprunts de devises
- 4.2 Instruments financiers à terme
- 4.3 Instruments financiers à terme
  - 4.3.1 Ventilation par durée résiduelle
  - 4.3.2 Ventilation par devise
  - 4.3.3 Ventilation par zone géographique (des swaps de taux)
- 4.4 Risques de crédit - Engagements donnés - Ventilation par zone géographique

## **5. Notes relatives au résultat**

- 5.1 Intérêts et assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires
- 5.2 Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle
- 5.3 Intérêts et assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe
- 5.4 Autres intérêts et assimilés
- 5.5 Revenus des titres à revenu variable
- 5.6 Produits et charges de commissions
- 5.7 Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation
- 5.8 Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés
- 5.9 Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets
- 5.10.1 Produits et charges générales d'exploitation
- 5.10.2 Effectifs rémunérés
- 5.11 Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles
- 5.12 Coût du risque
- 5.13 Gains ou pertes sur actifs immobilisés
- 5.14 Impôts sur les bénéfices

## **6. Notes spécifiques**

- 6.1 Programme d'investissement d'avenir
- 6.2 Exposition aux dettes souveraines

## Bilan Section générale

(en millions d'euros)	Notes	31.12.2013	31.12.2012
<b>Actif</b>			
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>		<b>35 265</b>	<b>31 219</b>
Caisse, Banques centrales		324	3 670
Effets publics et valeurs assimilées	3.3	19 349	21 238
Créances sur les établissements de crédit	3.1	15 592	6 311
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>3.2</b>	<b>8 727</b>	<b>6 029</b>
Comptes ordinaires débiteurs		668	636
Autres concours à la clientèle		8 059	5 393
<b>Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable</b>	<b>3.3</b>	<b>43 438</b>	<b>50 509</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe		31 336	37 829
Actions et autres titres à revenu variable		12 102	12 680
<b>Participations</b>	<b>3.4</b>	<b>20 975</b>	<b>20 271</b>
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>3.5</b>	<b>3 418</b>	<b>3 274</b>
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>3.6</b>	<b>10 995</b>	<b>12 894</b>
<b>Total actif</b>		<b>122 818</b>	<b>124 196</b>
<b>Passif</b>			
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	<b>3.7</b>	<b>12 635</b>	<b>14 122</b>
Caisse, Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit à vue		3 271	1 217
Dettes envers établissement de crédit à terme		9 364	12 905
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>3.8</b>	<b>49 153</b>	<b>49 384</b>
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle		42 367	42 511
Autres dettes envers la clientèle		6 786	6 873
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>3.9</b>	<b>30 905</b>	<b>27 702</b>
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		30 905	27 702
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>3.10</b>	<b>10 383</b>	<b>13 682</b>
<b>Provisions</b>	<b>3.11</b>	<b>402</b>	<b>515</b>
<b>Dépôts de garantie</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)</b>	<b>3.12</b>	<b>473</b>	<b>473</b>
<b>Capitaux propres - hors FRBG</b>	<b>3.12</b>	<b>18 866</b>	<b>18 317</b>
Réserves et autres		18 312	17 969
Résultat de l'exercice		554	348
<b>Total passif</b>		<b>122 818</b>	<b>124 196</b>

## Hors-Bilan Section générale

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>10 339</b>	<b>8 437</b>
En faveur d'établissements de crédit <sup>(1)</sup>	2 570	
En faveur de la clientèle	7 769	8 437
<b>Engagements de garantie</b>	<b>6 174</b>	<b>8 585</b>
En faveur d'établissements de crédit <sup>(2)</sup>	4 535	6 821
En faveur de la clientèle	1 639	1 764
Engagements douteux		
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>9 808</b>	<b>7 513</b>
Reçus d'établissements de crédit	9 808	7 513
<b>Engagements de garantie</b>	<b>14 587</b>	<b>10 107</b>
Reçus des établissements de crédit <sup>(1)(2)</sup>	11 765	6 697
Reçus de la clientèle	2 356	2 204
Reçus de l'Etat et assimilés	466	1 206
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à recevoir	918	1 242
Titres à livrer	84	51
<b>Autres engagements donnés et reçus</b>		
Autres engagements donnés	15 845	20 356
Autres engagements reçus	199	364

Les engagements hors-bilan relatifs aux opérations de change au comptant et à terme et de prêts / emprunts de devises sont décrits dans la note 4.1 et les instruments financiers à terme sont décrits dans la note 4.2.

(1) Dont au 31 décembre 2013, un engagement de financement en faveur de la SFIL pour 1 695 M€ et un engagement de garantie reçu de la SFIL pour 6 758 M€ (cf faits marquants).

(2) Dont au 31 décembre 2013, un engagement de garantie donné à NATIXIS pour 4 400 M€ (6 671 M€ au 31 décembre 2012) et un engagement de contre garantie de la BPCE au profit de la Caisse des Dépôts pour 4 400 M€ (6 671 M€ au 31 décembre 2012) ;

## Résultat Section générale

(en millions d'euros)	Notes	31.12.2013	31.12.2012
<b>Intérêts et produits assimilés</b>		<b>1 872</b>	<b>2 209</b>
Opérations de trésorerie et interbancaires	5.1	170	131
Opérations avec la clientèle	5.2	176	179
Obligations et autres titres à revenu fixe	5.3	1 232	1 622
Autres intérêts et produits assimilés	5.4	294	277
<b>Intérêts et charges assimilés</b>		<b>(1 066)</b>	<b>(1 232)</b>
Opérations de trésorerie et interbancaires	5.1	(70)	(112)
Opérations avec la clientèle	5.2	(362)	(390)
Obligations et autres titres à revenu fixe	5.3	(362)	(388)
Autres intérêts et charges assimilées	5.4	(272)	(342)
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>5.5</b>	<b>1 006</b>	<b>1 139</b>
<b>Commissions (produits)</b>	<b>5.6</b>	<b>32</b>	<b>22</b>
<b>Commissions (charges)</b>	<b>5.6</b>	<b>(46)</b>	<b>(36)</b>
<b>Gains ou pertes s/opé des portefeuilles de négociation</b>	<b>5.7</b>	<b>(15)</b>	<b>6</b>
<b>Gains ou pertes s/opé des portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>5.8</b>	<b>(2)</b>	<b>233</b>
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets</b>	<b>5.9</b>	<b>(171)</b>	<b>(69)</b>
<b>Produit net bancaire</b>		<b>1 610</b>	<b>2 272</b>
Charges générales d'exploitation	5.10	(354)	(397)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	5.11	(90)	(98)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>1 166</b>	<b>1 777</b>
Coût du risque	5.12	5	(6)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 171</b>	<b>1 771</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.13	(345)	(984)
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>826</b>	<b>787</b>
Impôts sur les bénéfices	5.14	(272)	(439)
<b>Résultat net</b>		<b>554</b>	<b>348</b>

# Notes annexes aux états financiers

## 1. Environnement économique, événements marquants de la période & postérieurs à la clôture.

### L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE 2013

#### I. UNE CROISSANCE MONDIALE EN REPRISE MODESTE

Aux **Etats-Unis**, en dépit de la « falaise budgétaire » et de la fermeture de l'administration pendant 3 semaines en octobre, la croissance, toujours alimentée par la politique expansionniste de la Fed, s'est maintenue, même si son rythme s'est ralenti par rapport à 2012 à 1,8 %. Les effets richesses liés à la progression des marchés actions et immobilier ont favorisé les ménages, ainsi que la baisse du taux de chômage à 7 %.

Les **pays émergents** ont peiné à redémarrer, en raison d'un commerce mondial moins dynamique et surtout de leurs déséquilibres structurels. Des retraits importants de capitaux ont mis sous pression la balance courante dans plusieurs pays (Inde, Indonésie, Brésil, Turquie, Afrique du Sud), conduisant à des crises de change. Au total, leur croissance a été moins dynamique que prévu.

La politique du nouveau Premier ministre du **Japon**, avec ses forts stimuli monétaire et budgétaire a bénéficié à la croissance (+1,8 %). La sortie de la déflation semble se dessiner, avec une croissance des prix de +0,9 % en fin d'année.

La **zone euro** est sortie de récession au second semestre, même si, sur l'ensemble de 2013, la croissance reste négative (-0,5 %). Le retour de la confiance s'est traduit par une hausse de la consommation et une reprise des investissements. L'Allemagne joue toujours son rôle de locomotive, mais dans une moindre mesure. Le risque de déflation refait jour, avec un point bas d'inflation à +0,7 %. Le chômage a continué de croître, mais à un rythme plus faible (12,3 % en moyenne fin 2013, avec des écarts toujours très importants entre pays). Enfin, l'agenda politique sur l'union bancaire a progressé.

#### II. DES MARCHES DE TAUX DANS L'ATTENTE DES MOUVEMENTS DE LA FED

##### **Les politiques monétaires :**

Aux **Etats-Unis**, la diminution des achats de titres par la Fed, annoncée en mai, a été effective en décembre, mais la banque centrale a annoncé clairement sa volonté de continuer à garder un taux bas pendant une longue période.



En **zone euro**, la Banque Centrale Européenne (BCE) a une nouvelle fois abaissé en novembre son taux directeur à 0,25 % ; de plus, l'introduction en juillet d'une indication de maintien des taux bas pendant une longue période a eu pour objectif de contenir les anticipations de hausse des taux, courts et longs.

#### **Le marché des taux :**

Le marché obligataire a évolué de façon différente selon les zones :

- Les taux longs allemands et français ont évolué dans une fourchette de 50 pb, entre 2 et 2,50 % pour l'OAT 10 ans.
- Les *spreads* des pays périphériques contre l'Allemagne se sont nettement réduits, alimentés par l'amélioration objective de la situation macroéconomique et par les annonces sur les réformes bancaires. Les taux 10 ans en Italie et en Espagne sont passés sous les 5 %. L'Irlande, et dans une moindre mesure, le Portugal, ont connu également une amélioration importante de leurs conditions de financement.

#### **Le marché du crédit :**

Le marché du crédit continue d'être très bien orienté pour les émetteurs corporate : la recherche du rendement conduit les investisseurs à privilégier des qualités de crédit moins solides, ce qui favorise le high yield. Le niveau des spreads en fin d'année est désormais très serré, proche de ce qu'il était avant la crise, même si le taux de défaut reste stable.

### **III. DES MARCHES ACTIONS EN FORTE CROISSANCE DANS LES PAYS DEVELOPPES, ASTHENIQUES DANS LES EMERGENTS**

Les marchés des pays développés ont connu une forte progression en 2013 avec la plus forte croissance annuelle du S&P depuis 1997 (+30 %), l'explosion de la bourse japonaise (+57 %), alimentée par la nouvelle politique économique et l'excellente tenue des marchés européens (+20 % dans la zone euro, +18 % pour le CAC40).

Sur l'Europe, les small et mid caps ont surperformé les grandes capitalisations. Les bénéficiaires ont été revus à la baisse au cours de l'année et la progression est largement due à l'expansion des multiples.

Les marchés des pays émergents ont été pénalisés par des flux largement négatifs et par des perspectives plus moroses ; ils se sont un peu redressés sur le second semestre (+6,5 %), mais terminent l'année dans le rouge (-5 % sur l'ensemble de 2013).

## **EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE**

### **I. BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT**

A l'issue des assemblées générales du 12 juillet 2013 et des conseils d'administration de Bpifrance des entités apportées, le processus d'apports de l'Etat et de la Caisse des Dépôts à Bpifrance est achevé. Bpifrance est désormais doté d'un capital de 21 milliards d'euros.

Les actifs transférés à Bpifrance comprennent principalement les participations de l'Etat et de la Caisse des Dépôts dans :

- CDC Entreprises, qui devient Bpifrance Investissement ;
- le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), qui devient Bpifrance Participations ;
- OSEO, qui devient Bpifrance Financement.

A l'issue de cette opération d'apports, Bpifrance est détenu à 50 % par l'Etat via l'EPIC BPI-Groupe et 50 % par la Caisse des Dépôts.

Bpifrance est une compagnie financière qui détient :

- 90 % du capital de Bpifrance Financement (10% étant détenus par les acteurs de la place jusqu'alors actionnaires d'OSEO SA) ;
- 100 % du capital de Bpifrance Investissement, société de gestion ;
- 100 % du capital de Bpifrance Participations, qui porte les participations en fonds propres directes et indirectes de Bpifrance.

Cette architecture permet de rassembler au sein d'une organisation homogène et fluide les équipes de financement et d'investissement en fonds propres au service des PME et ETI françaises.

Un pacte d'actionnaire a également été conclu entre la Caisse des Dépôts, l'Etat et l'EPIC BPI-Groupe. Ce pacte instaure un contrôle conjoint entre les actionnaires Etat-EPIC BPI et la Caisse des Dépôts.

Au 31 décembre 2013, une perte nette de 100 M€ a été constatée suite aux apports à Bpifrance.

### **II. LA BANQUE POSTALE COLLECTIVITES LOCALES**

Le 27 mars 2013, la Caisse des Dépôts s'est associée à La Banque Postale pour créer La Banque Postale Collectivités Locales.

Cette filiale, détenue à 65% par La Banque Postale et 35% par la Caisse des Dépôts assure des prestations de services relatives à la commercialisation des prêts à moyen et long terme accordés par La Banque Postale aux collectivités et aux hôpitaux.

Ces prêts sont ensuite refinancés par la Société de financement local.

### **III. LA SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL**

Le 23 janvier 2013 le contrat finalisant la création de la Société de financement local (SFIL) a été signé par le ministre de l'économie et des finances, La Banque Postale, Dexia et la Caisse des Dépôts.

Détenue à 75% par l'Etat, 20% par la Caisse des Dépôts et 5% par La Banque Postale, la Société de Financement Local permet de refinancer, via la Caisse Française de Financement Local, les prêts à moyen et long terme que La Banque Postale propose.

La création de cet établissement constitue une étape majeure dans la réponse pérenne que l'Etat entend apporter aux difficultés structurelles de financement rencontrées par le secteur public local depuis le retrait de Dexia.

Au 31 décembre 2013, la Caisse des Dépôts a prêté à la SFIL 1 150 millions d'euros à court terme et 9 206 millions d'euros à long terme. En contrepartie, la Caisse des dépôts a reçu un engagement de garantie pour 6 758 millions d'euros.

Par ailleurs un engagement de financement de 1 695 millions d'euros reste comptabilisé dans les livres de la Caisse des Dépôts.

#### **IV. LA POSTE**

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 avril 2011 relatives à l'augmentation de capital de La Poste, L'Etat et la Caisse des Dépôts ont souscrit en avril 2013 à l'augmentation de capital de La Poste pour un montant de 600 millions d'euros.

Le montant souscrit par la Caisse des Dépôts est de 333 millions d'euros. A l'issue de cette opération, la Caisse des Dépôts détient 26,32 % du capital de La Poste.

#### **V. TRANSDEV GROUP**

En 2013, les difficultés de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) n'ont pas permis le désengagement de Veolia Environnement de Transdev Group. Le protocole d'accord signé en octobre 2012 par les deux actionnaires de Transdev Group, qui prévoyait un renforcement de la Caisse des Dépôts à 60% du capital de Transdev Group et le transfert par Transdev Group à Veolia de sa participation de 66% de la SNCM est devenu caduc le 31 octobre 2013, date butoir prévue pour la signature d'un accord.

La SNCM, quant à elle, reste comptabilisée indirectement par mise en équivalence via la comptabilisation de la coentreprise Transdev Group. Dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013, la valeur d'équivalence de Transdev Group, reflète la juste appréciation de l'exposition du Groupe au titre de sa détention indirecte dans la SNCM.

S'agissant de Transdev Group, le Groupe a procédé à une appréciation de sa valeur d'utilité dont les résultats ont confirmé la valeur comptable.

Afin de donner à Transdev Group la flexibilité financière nécessaire à son développement et dans l'objectif de renforcer son bilan, le 18 décembre 2013, Veolia Environnement SA et la Caisse des Dépôts ont procédé à une augmentation de capital à hauteur de 560 M€ (dont 280 M€ souscrits par la Caisse des Dépôts, par incorporation de créances). En conséquence le montant des prêts accordés à la co-entreprise Transdev Group s'élève à 622 M€, prêts dont l'échéance a été reportée d'un an (soit au 3 mars 2015).

## **VI. HOLDCO SIIC**

La fusion entre Icade et Silic, aboutissement du rapprochement entamé en décembre 2011, est effective depuis le 31 décembre 2013.

Les assemblées générales des deux foncières tertiaires ont en effet approuvé le projet de fusion des deux sociétés.

A l'issue de cette opération, la Caisse des Dépôts détient 75,07 % du capital d'Holdco SIIC elle-même détentrice de 52,3 % du capital d'Icade.

# Notes annexes aux états financiers

## 2. Principes d'élaboration des comptes

Les comptes au 31 décembre 2013 sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux établissements de crédit. La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC), relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF).

Les principes comptables et méthodes d'évaluation retenus sont identiques à ceux utilisés pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2012.

### **PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

#### **I. ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT**

Les intérêts et les commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru selon le principe de la spécialisation des exercices. Les commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées lors de leur encaissement ou de leur paiement.

#### **II. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE**

Ces créances intègrent les crédits consentis, les comptes ordinaires débiteurs, ainsi que les titres reçus en pension livrée et les valeurs reçues en pension.

Les dispositions comptables des règlements n° 2002-03 modifié et n° 2009-03 s'appliquent à l'ensemble des prêts et créances.

##### **2.1. PRETS**

Les prêts sont enregistrés à l'actif à leur valeur de remboursement. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat prorata temporis.

- Les commissions perçues et les coûts de transaction supportés à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition des crédits sont étalés de manière actuarielle, sauf s'il est démontré que ces éléments ne sont pas significatifs.
- Les prêts sont transférés en créances douteuses dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré, c'est-à-dire lorsqu'il est probable que tout ou partie des sommes dues conformément au contrat ne seront pas perçues et ce, nonobstant l'existence de garantie

ou de caution. En tout état de cause, sont considérés comme douteux les prêts présentant des échéances impayées depuis plus de 3 mois (plus de 6 mois en matière immobilière, plus de 9 mois vis-à-vis des collectivités locales), les prêts pour lesquels la situation financière de la contrepartie est dégradée, se traduisant par un risque de non-recouvrement, ainsi que les encours faisant l'objet d'une procédure contentieuse.

- De même, tous les concours sur une contrepartie, dès lors que celle-ci dispose d'un concours inscrit en créances douteuses, sont inscrits en créances douteuses en application du principe de contagion. Pour les groupes, le principe de contagion est appliqué au cas par cas.
- Parmi les créances douteuses, sont identifiées comptablement les créances douteuses compromises. Les créances douteuses compromises sont les créances dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées. Sont concernées les créances déchuës du terme ainsi que certaines créances douteuses de plus d'un an et ayant un caractère irrécouvrable nécessitant la détermination d'une dépréciation et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. Cette analyse doit être effectuée en tenant compte des garanties existantes sur ces encours.
- Les encours douteux et les encours douteux compromis peuvent être portés à nouveau en encours sains lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine et lorsque la contrepartie ne présente plus de risque de défaillance. Ils peuvent être également portés en encours restructurés si un rééchelonnement de la dette a eu lieu et après un délai d'observation.
- Les prêts présentant un risque de crédit avéré font l'objet de dépréciations qui permettent de couvrir, en valeur actualisée, l'ensemble des pertes prévisionnelles sur les encours classés en créances douteuses et en créances douteuses compromises.
- Les intérêts courus sont enregistrés périodiquement sur les créances saines, y compris les créances restructurées et sur les créances douteuses non compromises. Les intérêts sur créances douteuses compromises ne sont enregistrés en compte de résultat qu'au moment de leur paiement effectif. Les intérêts comptabilisés sur créances douteuses et non encaissés sont intégralement dépréciés. Lorsque l'établissement estime que la créance est définitivement irrécouvrable, une perte est enregistrée.
- Les créances restructurées sont identifiées, le cas échéant, dans une sous-catégorie spécifique des encours sains. Elles donnent lieu à l'enregistrement en coût du risque d'une décote d'un montant égal à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation, au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux futurs attendus suite à la restructuration. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie restant à courir du crédit dans la marge d'intérêt. Les créances restructurées sont immédiatement déclassées en encours douteux lorsque le débiteur ne respecte pas les échéances fixées.
- Les engagements par signature suivent les mêmes principes et méthodes comptables que ceux appliqués aux crédits.

## **2.2. TITRES RECUS EN PENSION LIVREE ET VALEURS RECUES EN PENSION**

Ils sont portés à l'actif dans un compte représentatif de la créance ainsi générée. Les produits correspondants sont enregistrés en résultat de l'exercice prorata temporis. Les titres pris en

pension livrée puis cédés sont enregistrés au passif en dettes de titres. Ils sont dès lors valorisés à leur valeur de marché.

### **III. TITRES ET OPERATIONS SUR TITRES**

#### **3.1. TITRES**

Les titres sont comptabilisés conformément au règlement du CRC n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, modifiant le règlement n° 90-01 du CRBF.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement / livraison, sauf cas particuliers.

##### **▪ Titres de transaction**

Les titres de transaction comprennent, outre des valeurs mobilières, des bons du Trésor et des TCN. Ils sont acquis (ou vendus) dès l'origine avec l'intention de les revendre (ou de les racheter) à court terme. Ils se négocient sur des marchés liquides et sont valorisés à leur valeur de marché. A chaque arrêté, les variations de valeur de marché sont enregistrées en résultat.

##### **▪ Titres de placement**

Les titres de placement incluent les titres ne répondant pas aux conditions d'un classement en portefeuilles de transaction, d'investissement, d'activité de portefeuille (TAP) ou de participation.

Les éventuelles primes ou décotes font l'objet d'un étalement actuariel sur la durée de vie résiduelle du titre.

Les titres de placement sont gérés selon la méthode du "premier entré, premier sorti", et sont évalués de la façon suivante :

- actions et obligations : les moins-values latentes calculées par rapport à la valeur de marché sur la base du cours de clôture sont constatées sous forme de dépréciations ;
- bons du Trésor, TCN et titres du marché interbancaire : des dépréciations sont constituées en fonction de la solvabilité des émetteurs et par référence à des indicateurs de marché. Le portefeuille de titrisations (détenu en placement) est valorisé en fonction des cotations fournies par Bloomberg. Le cas échéant, des cotations sont demandées à des contreparties externes.

##### **▪ Titres d'investissement**

Cette catégorie est composée de titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée, acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels l'Établissement public dispose de la capacité de financement nécessaire pour continuer de les détenir jusqu'à leur échéance et n'est soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause son intention de détenir ces titres jusqu'à leur échéance.

Le changement d'intention ou la cession de titres d'investissement pour un montant non négligeable entraîne le reclassement automatique de l'intégralité des titres d'investissement dans le portefeuille de placement et l'interdiction durant l'exercice et les deux exercices suivants de classer des titres en portefeuille d'investissement. Des exceptions à cette règle sont toutefois prévues, notamment en cas de cession proche de la date d'échéance ou justifiée par un événement externe, isolé ou imprévisible.

Les moins-values latentes pouvant exister entre la valeur comptable des titres et leur prix de marché ne font pas l'objet de dépréciations.

Néanmoins, les dispositions comptables du règlement CRC n° 2002-03 relatif au risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF s'appliquent, le cas échéant, au risque de crédit attaché aux titres d'investissement.

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (prime - décote) est amortie selon la méthode actuarielle.

#### ▪ **Titres de l'activité de portefeuille (TAP)**

Les titres de l'activité de portefeuille correspondent à des investissements réalisés de façon régulière avec pour objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce ni de participer activement à la gestion opérationnelle de l'entreprise émettrice.

Ils sont comptabilisés au prix d'acquisition.

Ils figurent au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. Pour les sociétés cotées, la moyenne des cours de bourse constatés sur une période suffisamment longue, tenant compte de l'horizon de détention envisagé pour atténuer l'effet de fortes variations ponctuelles de cours de bourse, est généralement représentative de la valeur d'utilité. Lorsque cette moyenne n'est pas représentative de la valeur d'utilité, une approche multicritère est mise en place.

#### ▪ **Titres de participation**

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Ils sont évalués en fonction de leur valeur d'usage par référence à différents critères tels que l'actif net, les perspectives de rentabilité, le cours de bourse, la capitalisation des résultats. Des dépréciations sont constituées en cas de perte durable de la valeur d'usage de ces titres.

### **3.2. OPERATIONS SUR TITRES**

#### ▪ **OAT indexées sur l'inflation**

En l'absence de réglementation spécifique applicable aux établissements de crédits, l'indexation du nominal des OAT indexées sur l'inflation est comptabilisée par analogie au traitement préconisé par le code des assurances : le gain ou la perte est constaté en produits ou en charges de l'exercice.



#### ▪ **Cessions temporaires de titres (prêts et emprunts, pensions livrées)**

Les titres prêtés sont inscrits sur une ligne spécifique de l'actif du bilan pour la valeur comptable des titres sortis du portefeuille selon la méthode "dernier entré, premier sorti" (DEPS ou LIFO). En date d'arrêté, ils sont évalués selon les règles du portefeuille d'origine. Les titres empruntés sont enregistrés, au prix de marché du jour de l'emprunt, à l'actif dans la catégorie des titres de transaction et au passif pour constater la dette de titres à l'égard du prêteur. Ces titres sont évalués en fonction de leur valeur de marché aux dates d'arrêté. Les prêts et emprunts garantis par des espèces sont comptablement assimilés à des pensions livrées. La rémunération relative à ces opérations est enregistrée prorata temporis en résultat.

### **IV. INSTRUMENTS FINANCIER A TERME**

En application de la stratégie définie sur le développement des activités de négociation et la gestion des risques de marché, la Caisse des Dépôts intervient sur l'ensemble des marchés organisés et de gré à gré d'instruments financiers à terme fermes et conditionnels de taux, de change et sur actions. Ces interventions sont réalisées, en France comme à l'étranger dans le cadre de couvertures affectées ou globales, ou dans le cadre de prise de positions ouvertes isolées.

Pour l'ensemble de ces instruments, et quelle que soit l'intention de gestion, le nominal des contrats, celui du sous-jacent ou le prix d'exercice, est porté en hors-bilan. La comptabilisation des résultats sur ces instruments est fonction de l'intention de gestion.

Les dispositions comptables du règlement CRC n° 2002-03 relatif au risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF s'appliquent, le cas échéant, aux contrats négociés sur les marchés de gré à gré. La juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés est précisée dans la note relative aux instruments financiers à terme.

#### **4.1. CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX ET DE DEVISES**

##### ▪ **Opérations de couverture**

Les charges ou produits des instruments financiers à terme affectés, dès l'origine, à la couverture d'un élément ou d'un ensemble homogène d'éléments identifiés sont enregistrés en résultat de manière symétrique aux produits ou charges sur les éléments couverts.

Les résultats sur instruments financiers affectés le cas échéant à une couverture globale sont enregistrés prorata temporis.

##### ▪ **Positions ouvertes isolées**

Les contrats sont évalués, à la date d'arrêté des comptes, à leur valeur de marché.

- Pour les contrats négociés sur des marchés organisés ou assimilés, les gains ou les pertes latents sont enregistrés en résultat.
- Pour les contrats négociés de gré à gré, les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour risque et les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

## **4.2. AUTRES OPERATIONS**

Les autres opérations se composent principalement des futures et des options.

### **▪ Opérations de couverture**

Les charges ou produits sont rapportés au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits ou charges sur l'élément couvert.

### **▪ Opérations autres que de couverture**

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché.

- Pour les contrats en position ouverte isolée, négociés sur des marchés organisés ou assimilés, les gains ou les pertes latents sont enregistrés en résultat.
- Pour les contrats en position ouverte isolée, négociés de gré à gré, les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour risque et les plus-values latentes ne sont pas enregistrées. Afin de mieux traduire la réalité économique de l'activité et par dérogation à la réglementation française, les instruments peu liquides sont également valorisés à un prix de marché théorique.

## **4.3. OPERATIONS COMPLEXES**

Les opérations complexes correspondent à des combinaisons synthétiques d'instruments de types, natures et modes d'évaluation identiques ou différents.

Chaque composante de la transaction est comptabilisée en bilan et hors-bilan en suivant la nature juridique des produits sous-jacents.

Le résultat est appréhendé globalement et comptabilisé en un seul lot, de manière à refléter la nature économique des opérations, comme s'il s'agissait d'un instrument unique. Dans le cas de produits totalement nouveaux, sans référence à une réglementation explicite, l'approche comptable du résultat procède d'un raisonnement par analogie avec des types de produits existants. La comptabilisation du résultat est fonction de l'intention de gestion.

### **▪ Opérations relevant de la logique de couverture**

Pour des raisons de prudence, dans le cas notamment de faible liquidité du marché, le résultat est comptabilisé prorata temporis. Une dépréciation est constituée en cas de valeur de marché négative.

### **▪ Gestion de portefeuille de transaction**

Le résultat, assimilable à une commission de montage, est comptabilisé à l'origine. Une décote est appliquée pour tenir compte des frais futurs de gestion et des risques de contrepartie éventuels.

## **4.4. LES VALEURS DE MARCHE**

Lorsque le prix de marché des instruments ou les paramètres de valorisation ne font pas l'objet de cotations officielles, des méthodes de valorisation alternatives sont utilisées. Elles font intervenir un ou plusieurs des éléments suivants : confirmation de prix par des courtiers ou contreparties externes, demande de valorisation à un établissement indépendant spécialiste des valorisations complexes, et étude par catégories d'émetteurs ou d'instruments.

## V. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Conformément au règlement n° 2004-06 du CRC relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les immobilisations sont valorisées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat, de tous les coûts directement attribuables engagés ainsi que des coûts d'emprunt, le cas échéant.

En application du règlement n° 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la Section générale immobilise par composants les dépenses de remplacement et d'entretien. Les 5 catégories de composants identifiées sont amorties en mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée, en fonction du type d'immeuble défini:

- ✓ gros œuvre : de 50 ans à 100 ans ;
  - ✓ couverture/façade : 30 ans ;
  - ✓ agencements : 10 ans ;
  - ✓ installations générales et techniques : 20 ans ;
  - ✓ gros entretien : 15 ans.
- 
- La valeur résiduelle, définie comme le montant net des coûts de sortie attendus, qu'une entité obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation, doit être prise en compte dans la base amortissable lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable. L'application des principes réglementaires s'est traduite pour l'ensemble des actifs immobiliers par l'absence de prise en compte de valeur résiduelle dans la base amortissable, celle-ci ne pouvant être déterminée de façon fiable.
  - Les logiciels et coûts de développements sont amortis sur 3 ans ou sur 7 ans s'agissant des projets informatiques stratégiques.
  - A chaque clôture, s'il existe un indice interne ou externe qu'une immobilisation a pu perdre notablement de la valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. De même, les réserves forestières font l'objet d'une dépréciation en cas de perte de valeur.

## VI. IMMOBILIER DE PLACEMENT

La Caisse des Dépôts détient, sur le long terme, un patrimoine locatif important. Les immeubles présentant lors de la clôture un indice interne ou externe de perte de valeur, ainsi que ceux destinés à être cédés à moyen terme font l'objet d'un test de dépréciation.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en Produit net bancaire dans la rubrique “Autres produits et charges d’exploitation bancaire nets” du compte de résultat. Les valeurs de marché, pour les immeubles significatifs, sont évaluées par référence à des expertises externes.

## **VII. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE**

Ces dettes comprennent les dépôts, les emprunts contractés ainsi que les titres donnés en pension livrée et les valeurs données en pension.

### **7.1. EMPRUNTS**

Ils sont inscrits au passif pour leur valeur de remboursement. Les intérêts correspondants sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

### **7.2. TITRES DONNES EN PENSION LIVREE**

La dette ainsi générée est inscrite au passif. Les titres sont maintenus dans leur portefeuille d’origine et continuent à être évalués selon les règles applicables à ce portefeuille. Les intérêts correspondants sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

## **VIII. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE**

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : titres du marché interbancaire et titres de créances négociables (certificats de dépôts, BMTN et EMTN). Les intérêts courus non échus attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## **IX. PROVISIONS**

Figurent sous cette rubrique :

### **9.1. PROVISIONS SUR OPERATIONS DE FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

Il s’agit de provisions couvrant des risques précisément identifiés, liés à des opérations bancaires ou à des instruments financiers ainsi que des pertes liées à certains secteurs d’activité. Ces provisions comprennent, entre autres, les provisions pour bonification d’intérêts sur enveloppes de prêts accordés, notamment par le fonds d’épargne.

## **9.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX**

Ces provisions constituées pour faire face aux engagements sociaux correspondent pour l'essentiel à des indemnités de départ à la retraite et des charges liées à l'accord-cadre 2012-2014.

## **9.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES**

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise ; leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture, et à l'absence de contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers. Ces provisions comprennent, entre autres, les provisions destinées à couvrir les charges prévisibles des litiges fiscaux notifiés.

## **9.4. PROVISIONS POUR IMPOTS**

Il s'agit d'une provision couvrant l'impôt latent relatif au régime de sursis d'imposition concernant les opérations d'échanges de titres (offres publiques d'échange, fusions).

## **X. ENGAGEMENTS SOCIAUX**

Les avantages consentis au personnel sont répartis en plusieurs catégories :

- des avantages à court terme : salaires, congés annuels, intéressement ;
  - des avantages postérieurs à l'emploi : régime de retraite, indemnités de fin de carrière, accompagnement à la retraite à taux réduit, couverture prévoyance, frais médicaux ;
  - des avantages à long terme : médailles du travail, gratifications ou jours de congé liés à l'ancienneté Caisse des Dépôts ;
  - des avantages liés à la fin de contrat de travail : régimes de cessation progressive d'activité.
- 
- Certains retraités de l'Etablissement public bénéficient de prestations postérieures à l'emploi telles que la couverture de prévoyance et de frais médicaux ainsi que la compensation accordée par la Caisse des Dépôts dans la cadre de l'Épargne prévoyance individuelle.
  - Les avantages postérieurs à l'emploi, à long terme et liés à la fin du contrat de travail, pour la plupart issus de l'accord-cadre 2012-2014, peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies.
- Les régimes à cotisations définies sont en général couverts par des cotisations versées à des organismes de retraite par répartition ou d'assurance qui gèrent ensuite le paiement des pensions, ou par l'Etat en ce qui concerne les fonctionnaires, et qui libèrent la Caisse des Dépôts de toute obligation ultérieure. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.
  - Les régimes à prestations définies correspondent aux avantages du personnel pour lesquels la

Caisse des Dépôts s'engage sur un niveau de prestations envers les salariés. Ils constituent un risque à moyen ou long terme pour l'employeur et donnent donc lieu à évaluation et provisionnement.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi, les conditions d'âge et de départ à la retraite retenues dans les calculs tiennent compte des dispositions de la loi n° 2010-1330 du 09 novembre 2010 portant réforme des retraites, ainsi que de l'article 88-I de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2012 qui accélère le calendrier du relèvement de l'âge d'ouverture des droits à pension et de l'âge d'obtention de la retraite à taux plein.

- Les provisions relatives aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont ajustées à chaque arrêté en fonction de l'évolution de la dette actuarielle de ces engagements. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations prennent en compte l'utilisation d'hypothèses actuarielles économiques externes (taux d'actualisation) et internes à la Caisse des Dépôts (taux de départ, taux d'évolution des rémunérations, table de mortalité...). Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul ou celles induites par les effets d'expérience constituent des écarts actuariels.

La Caisse des Dépôts a décidé d'appliquer par anticipation la recommandation de l'ANC n°2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels. Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts a choisi de retenir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les dispositions de la norme IAS 19 telle qu'adoptée par l'Union européenne dans le cadre de son règlement n°475/2012, à l'exception des paragraphes traitant de l'information en annexe et de certaines adaptations énumérées dans la recommandation, principalement l'interdiction de comptabiliser les écarts actuariels en capitaux propres.

En conséquence, les écarts actuariels restent comptabilisés immédiatement et intégralement en résultat. En cas de modification d'un régime existant ou de mise en place d'un nouveau régime, le coût des services passés est désormais comptabilisé immédiatement et en totalité au compte de résultat.

- Les provisions relatives aux avantages à long terme et aux avantages liés à la fin du contrat de travail sont évaluées selon la même méthode que celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi. Les engagements correspondant aux primes liées à l'attribution de médailles du travail ou médailles Caisse des Dépôts sont calculés selon la même méthode actuarielle que celle utilisée pour le calcul des engagements d'indemnités de départ à la retraite.

## **XI. FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)**

Ce fonds est destiné à faire face aux risques opérationnels et aux charges inhérentes aux activités bancaires et de gestion des actifs financiers et qui ne peuvent être couverts par ailleurs. Ce fonds fait l'objet de dotations ou de reprises constatées au compte de résultat.

## **XII. IMPOTS SUR LES BENEFICES**

La Section générale verse chaque année au Trésor public une Contribution représentative de l'impôt sur les sociétés (CRIS) dont le montant est égal à celui qui résulterait de l'application aux bénéfices de l'Etablissement de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Une provision pour impôt sur les opérations en sursis d'imposition est calculée en appliquant à ces opérations le taux d'impôt futur le plus probable.

Pour la France, les taux d'imposition appliqués pour le 31 décembre 2013 s'établissent :

- à 38 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du taux de droit commun ;
- à 21,66 %, contribution sociale incluse pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux TSPI (Titres de sociétés à prépondérance immobilière) cotées détenus depuis plus de 2 ans ;
- à 17,10 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du taux réduit long terme (cessions de parts de FCPR fiscaux détenues depuis plus de 5 ans, provisions sur parts de FCPR fiscaux ainsi que certaines répartitions d'actifs réalisées par des FCPR fiscaux) ;
- à 4,56 % pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux titres de participation au sens comptable et au sens fiscal (titres détenus à plus de 5 %) détenus depuis plus de 2 ans, exclusion faite des TSPI non cotées qui relèvent du régime de droit commun (38 %).

## **XIII. OPERATIONS EN DEVISES**

Les actifs, passifs et engagements hors-bilan libellés en devises, sont convertis au cours de change constaté à la date d'arrêt. Les gains et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises sont enregistrés dans le compte de résultat. Les opérations de change au comptant sont évaluées au cours du comptant. Le cas échéant, les opérations de change à terme, réalisées dans une intention autre que de couverture, sont évaluées au cours du terme restant à courir. Les opérations de change à terme, conclues à titre de couverture, sont évaluées symétriquement à l'élément couvert. Par ailleurs, les reports et déports, liés aux opérations de change à terme couvertes, sont rapportés au compte de résultat de manière échelonnée sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

## **XIV. RECOURS A DES ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers de la Section générale exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la direction et les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs

définitifs des opérations pour lesquelles la direction et les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Par ailleurs, le contexte actuel de marché et de crise économique rend beaucoup plus complexe l'élaboration de perspectives en terme d'activité et de financements ainsi que la préparation des comptes en matière d'estimation comptable.

La réalisation d'estimations peut notamment concerner :

- la détermination de valeurs d'utilité pour les titres de l'activité de portefeuille et les titres de participation, celle-ci s'appuyant sur une analyse multicritères tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur, des perspectives économiques et de l'horizon de détention (les estimations pratiquées impliquant par exemple des hypothèses relatives à des éléments tels que les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation, dont l'estimation est rendue d'autant plus difficile aujourd'hui par le contexte économique) ;
- la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges ;
- l'appréciation du risque de contrepartie sur les portefeuilles de taux ;
- le cas échéant l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés.



### 3.1 : Opérations interbancaires et assimilées - Créances sur les établissements de crédit

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>1 089</b>	<b>1 834</b>
Intérêts courus	1	1
<b>Comptes et prêts au jour le jour</b>		
<b>Comptes courants du fonds d'épargne</b>	<b>100</b>	
<b>Créances sur les établissements de crédit à vue</b>	<b>1 190</b>	<b>1 835</b>
<b>Crédits de trésorerie</b>	<b>5 158</b>	<b>4 476</b>
Capital et assimilé <sup>(1)</sup>	5 153	4 463
Créances douteuses	16	22
Dépréciations	(16)	(22)
Intérêts courus	5	13
<b>Titres reçus en pension livrée</b>		
Capital et assimilé		
Intérêts courus		
<b>Crédit divers</b>	<b>9 244</b>	
Capital et assimilé <sup>(2)</sup>	9 222	
Créances douteuses		
Dépréciations		
Intérêts courus	22	
<b>Créances sur les établissements de crédit à terme</b>	<b>14 402</b>	<b>4 476</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>15 592</b>	<b>6 311</b>

(1) Dont 1 150 M€ de financement court terme en faveur de la SFIL (cf faits marquants) ;

(2) Dont 9 206 M€ de financement long terme en faveur de la SFIL (cf faits marquants).

### 3.2 - Opérations avec la clientèle

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
<b>Comptes ordinaires de la clientèle</b>	<b>668</b>	<b>636</b>
<b>Créances douteuses</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>(3)</b>	<b>(4)</b>
<b>Intérêts courus</b>		
<b>Comptes ordinaires débiteurs à vue</b>	<b>668</b>	<b>636</b>
<b>Crédits de trésorerie et créances commerciales</b>	<b>4 827</b>	<b>1 887</b>
Capital et assimilé <sup>(1)</sup>	4 740	1 819
Créances douteuses	214	228
Dépréciations	(211)	(225)
Intérêts courus	84	65
<b>Titres reçus en pension livrée</b>		
Titres reçus en pension livrée		
<b>Crédits divers</b>	<b>2 252</b>	<b>2 475</b>
Clientèle financière	4	5
Capital et assimilé	2 137	2 367
Créances douteuses	171	163
Dépréciations	(84)	(83)
Intérêts courus	24	23
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>472</b>	<b>515</b>
Capital et assimilé	470	513
Créances douteuses	2	3
Dépréciations	(1)	(2)
Intérêts courus	1	1
<b>Crédits au logement</b>	<b>508</b>	<b>516</b>
Capital et assimilé	507	515
Créances douteuses	2	2
Dépréciations	(1)	(1)
Intérêts courus		
<b>Autres concours à la clientèle à terme</b>	<b>8 059</b>	<b>5 393</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>8 727</b>	<b>6 029</b>

(1) Dont 3 000 M€ en faveur de l'Agence Centrale Des Organismes De Sécurité Sociale au 31/12/2013.

### 3.3 Opérations sur titres de transaction, de placement, d'investissement et de l'activité de portefeuille

#### 3.3.1 : Analyse par nature et type de portefeuille

	31.12.2013					31.12.2012				
	Titres de transaction	Titres de placement <sup>(1)</sup>	Titres d'investissement <sup>(1)</sup>	Titres de l'activité de portefeuille	Total	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Titres de l'activité de portefeuille	Total
<i>(en millions d'euros)</i>										
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>	<b>5</b>	<b>2 288</b>	<b>17 056</b>		<b>19 349</b>	<b>2 636</b>	<b>1 716</b>	<b>16 886</b>		<b>21 238</b>
Effets publics et valeurs assimilées	5	2 288	17 056		19 349	5	1 716	16 886		18 607
- fonds d'Etat	5	2 288	17 056		19 349	5	1 716	16 886		18 607
- bons du Trésor										
Titres prêtés										
Titres empruntés						2 631				2 631
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>134</b>	<b>27 211</b>	<b>3 991</b>		<b>31 336</b>	<b>98</b>	<b>33 745</b>	<b>3 986</b>		<b>37 829</b>
Obligations	46	1 097	436		1 579		1 167	631		1 798
Autres titres à revenu fixe	88	26 114	3 555		29 757	98	32 578	3 355		36 031
Titres prêtés										
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b></b>	<b>2 517</b>	<b></b>	<b>9 585</b>	<b>12 102</b>	<b></b>	<b>2 699</b>	<b></b>	<b>9 981</b>	<b>12 680</b>
Actions		1 388		8 230	9 618		1 373		8 679	10 052
OPCVM		603		1 211	1 814		702		1 176	1 878
Autres titres à revenu variable		526		144	670		624		126	750
Titres prêtés										
<b>Total par type de portefeuille</b>	<b>139</b>	<b>32 016</b>	<b>21 047</b>	<b>9 585</b>	<b>62 787</b>	<b>2 734</b>	<b>38 160</b>	<b>20 872</b>	<b>9 981</b>	<b>71 747</b>

(1) Le 2 décembre 2013, le portefeuille de placement de la Section générale a été abondé par un transfert de titres de taux espagnols en provenance du portefeuille d'investissement pour un montant de 1 236 M€ Ce transfert s'est effectué à la valeur nette comptable à la date du transfert. Ces titres de taux espagnols, désormais classés dans le portefeuille de placement, sont évalués en date de clôture selon la méthode retenue pour les titres de placement (voir paragraphe 3.1 sur les titres)

### 3.3 Opérations sur titres de transaction, de placement, d'investissement et de l'activité de portefeuille

#### 3.3.2 : Eléments complémentaires

	31.12.2013					31.12.2012				
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Titres de l'activité de portefeuille	Total	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Titres de l'activité de portefeuille	Total
<i>(en millions d'euros)</i>										
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>	<b>5</b>	<b>2 288</b>	<b>17 056</b>		<b>19 349</b>	<b>2 636</b>	<b>1 716</b>	<b>16 886</b>		<b>21 238</b>
Valeur brute	5	2 156	15 415		17 576	2 636	1 628	15 805		20 069
Primes / décotes		89	1 364		1 453		59	776		835
Créances rattachées		44	277		321		29	305		334
Dépréciations		(1)			(1)					
<b>Valeur de marché</b>	<b>5</b>	<b>2 372</b>	<b>17 899</b>		<b>20 276</b>	<b>2 636</b>	<b>1 782</b>	<b>18 282</b>		<b>22 698</b>
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>134</b>	<b>27 211</b>	<b>3 991</b>		<b>31 336</b>	<b>98</b>	<b>33 745</b>	<b>3 986</b>		<b>37 829</b>
Valeur brute	134	26 977	3 906		31 017	98	33 479	3 900		37 477
Primes / décotes		45	31		76		65	26		91
Créances rattachées		194	54		248		206	60		266
Dépréciations		(5)			(5)		(5)			(5)
<b>Valeur de marché</b>	<b>134</b>	<b>27 689</b>	<b>4 291</b>		<b>32 114</b>	<b>98</b>	<b>34 382</b>	<b>4 444</b>		<b>38 924</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>		<b>2 517</b>		<b>9 585</b>	<b>12 102</b>		<b>2 699</b>		<b>9 981</b>	<b>12 680</b>
Valeur brute		2 684		11 027	13 711		3 008		11 409	14 417
Créances rattachées		1		15	16				15	15
Dépréciations		(168)		(1 457)	(1 625)		(309)		(1 443)	(1 752)
<b>Valeur de marché</b>		<b>3 593</b>		<b>13 617</b>	<b>17 210</b>		<b>3 327</b>		<b>11 596</b>	<b>14 923</b>
<b>Total du portefeuille titres</b>	<b>139</b>	<b>32 016</b>	<b>21 047</b>	<b>9 585</b>	<b>62 787</b>	<b>2 734</b>	<b>38 160</b>	<b>20 872</b>	<b>9 981</b>	<b>71 747</b>

### 3.4.Participations

#### 3.4.1 Principales participations

(en millions d'euros)	31.12.2013				31.12.2012
Titres de participation supérieurs à 100 millions d'euros	% de détention	valeur brute	Dépréciations	valeur nette comptable	valeur nette comptable
BPIFRANCE <sup>(1)</sup>	50,0	10 491		10 491	
HOLDCO SIIC	75,1	2 586	(167)	2 419	2 503
CNP ASSURANCES <sup>(1)</sup>	40,9	1 863		1 863	1 662
LA POSTE <sup>(2)</sup>	26,3	1 613		1 613	1 473
SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE	100,0	975		975	975
TRANSDEV GROUP <sup>(3)</sup>	50,0	971	(597)	374	200
CDC INFRASTRUCTURE	100,0	793		793	793
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	33,2	235		235	236
COMPAGNIE DES ALPES <sup>(1)</sup>	39,7	183		183	183
CDC ENTREPRISE ELAN PME	100,0	125	(2)	123	125
EGIS	74,9	119		119	119
FONDS STRATEGIQUE D'INVESTISSEMENT <sup>(1)</sup>					9 939
OSEO SA <sup>(1)</sup>					333
<b>Sous-total des principales participations</b>		<b>19 954</b>	<b>(766)</b>	<b>19 188</b>	<b>18 541</b>
<b>Autres titres de participation, avances et créances</b>		<b>2 320</b>	<b>(533)</b>	<b>1 787</b>	<b>1 730</b>
<b>Total des participations, avances et créances</b>		<b>22 274</b>	<b>(1 299)</b>	<b>20 975</b>	<b>20 271</b>

(\*) Participations cotées

(1) Le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) devenu Bpifrance Participation ainsi que Oseo devenu Bpifrance Financement ont été apportés à Bpifrance (cf faits marquants) ;

(2) La Poste : souscription de capital par exercice des bons de souscription en action en avril 2013 pour un montant de 333 M€ et diminution du complément de prix de 193 M€ ;

(3) Transdev Group : Augmentation de capital par incorporation de créance pour 280 M€ le 18 décembre 2013.

### 3.4.Participations

#### 3.4.2 Mouvements

(en millions d'euros)	31.12.2012	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31.12.2013
<b>Titres de participation</b>	19 750	734	(43)	(32)	20 409
<b>Valeur brute</b>	23 689	1 064	(3 108)	(15)	21 630
<i>Participations et autres titres détenus à long terme <sup>(1)</sup></i>	4 035	166	(2 906)	(22)	1 273
<i>Parts dans les entreprises liées <sup>(2)</sup></i>	19 654	898	(202)	7	20 357
<b>Provisions pour dépréciation</b>	(3 939)	(330)	3 065	(17)	(1 221)
<i>Participations et autres titres détenus à long terme <sup>(1)</sup></i>	(3 050)	(101)	2 865		(286)
<i>Parts dans les entreprises liées <sup>(3)</sup></i>	(889)	(229)	200	(17)	(935)
<b>Avances et créances rattachées</b>	521	130	(98)	13	566
<b>Valeur brute</b>	595	158	(105)	(4)	644
<i>Participations et autres titres détenus à long terme</i>	459	87	(49)	(4)	493
<i>Parts dans les entreprises liées</i>	136	71	(56)		151
<b>Provisions pour dépréciation</b>	(74)	(28)	7	17	(78)
<i>Participations et autres titres détenus à long terme</i>	(57)	(28)	7		(78)
<i>Parts dans les entreprises liées</i>	(17)			17	
<b>Participations</b>	<b>20 271</b>	<b>864</b>	<b>(141)</b>	<b>(19)</b>	<b>20 975</b>

(1) Dont cession du titre DEXIA pour 2 859 M€ totalement provisionné en 2012 ;

(2) Les principales augmentations sont La poste pour 333 M€ et la CNP pour 201 M€ ;

(3) Dont une dotation aux provisions sur Transdev pour 106 M€ et sur HOLDCO SIIC SAS pour 85 M€ et une reprise de provision sur le FSI compte tenu des apports à Bpifrance pour 200 M€ (cf faits marquants).

### 3.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 3.5.1 Ventilation

	31.12.2013			31.12.2012		
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net
(en millions d'euros)						
<b>Immobilisations d'exploitation</b>	804	(316)	488	808	(307)	501
<b>Immobilisations de placement</b>	3 126	(449)	2 677	2 891	(332)	2 559
- immobilisations en cours	6		6	5		5
- terrains et immeubles	355	(190)	165	357	(179)	178
- forêts et réserves foncières	25		25	25		25
- sociétés propriétaires d'immeubles de placement	2 740	(259)	2 481	2 504	(153)	2 351
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 930</b>	<b>(765)</b>	<b>3 165</b>	<b>3 699</b>	<b>(639)</b>	<b>3 060</b>
Concessions, licences, brevets	494	(370)	124	415	(333)	82
Autres immobilisations	129		129	138	(6)	132
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>623</b>	<b>(370)</b>	<b>253</b>	<b>553</b>	<b>(339)</b>	<b>214</b>
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>4 553</b>	<b>(1 135)</b>	<b>3 418</b>	<b>4 252</b>	<b>(978)</b>	<b>3 274</b>

### 3.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 3.5.2 Mouvements

(en millions d'euros)	Net au 31.12.2012	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres mouvements	Net au 31.12.2013
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>501</b>	<b>(5)</b>		<b>(8)</b>	<b>488</b>
Immobilisations corporelles d'exploitation brutes	808	15	(2)	(17)	804
Amortissements et dépréciations	(307)	(20)	2	9	(316)
<b>Immobilisations corporelles de placement</b>	<b>2 559</b>	<b>230</b>	<b>(120)</b>	<b>8</b>	<b>2 677</b>
Immobilisation en cours brutes	5	6		(5)	6
<b>Dépréciations des immobilisations en cours</b>					
Terrains et immeubles brutes	357		(24)	22	355
Dépréciations et amortissements des terrains et immeubles	(179)	(15)	13	(9)	(190)
Forêts et réserves foncières brutes	25				25
Dépréciations et amortissements des forêts et réserves foncières					
Sociétés propriétaires d'immeubles de placement brutes	2 504	353	(117)		2 740
Dépréciations et provisions des sociétés propriétaires d'immeubles de placement	(153)	(114)	8		(259)
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>214</b>	<b>38</b>	<b>1</b>		<b>253</b>
Immobilisations incorporelles brutes	553	113	(43)		623
Amortissements et dépréciations	(339)	(75)	44		(370)
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>3 274</b>	<b>263</b>	<b>(119)</b>		<b>3 418</b>



### Note 3.6 - Comptes de régularisation et actifs divers

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Charges à répartir sur plusieurs exercices	344	777
Charges constatées d'avance	26	37
Produits à recevoir	59	102
Comptes d'ajustement sur devises et instruments financiers à terme	168	356
Autres comptes de régularisation <sup>(1)</sup>	6 735	7 090
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>7 332</b>	<b>8 362</b>
Débiteurs divers	3 618	4 488
Créances douteuses sur opérations diverses	4	4
Stocks et assimilés (Forêts)	45	45
Dépréciations des actifs divers	(4)	(5)
<b>Actifs divers</b>	<b>3 663</b>	<b>4 532</b>
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>10 995</b>	<b>12 894</b>

(1) Dont au 31 décembre 2013, créance sur l'Etat au titre du Programme d'Investissement d'Avenir pour 5 819 M€ (5 894 M€ au 31 décembre 2012).

### 3.7 - Opérations interbancaires - Dettes envers les établissements de crédit

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Comptes ordinaires créditeurs	83	726
Comptes courants du fonds d'épargne	3 188	491
Intérêts courus		
<b>Dettes envers les établissements de crédit à vue</b>	<b>3 271</b>	<b>1 217</b>
Comptes et emprunts à terme	6 678	12 610
Titres donnés en pension livrée	2 613	209
Intérêts courus	73	86
<b>Dettes envers les établissements de crédit à terme</b>	<b>9 364</b>	<b>12 905</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>12 635</b>	<b>14 122</b>

### 3.8 - Opérations avec la clientèle

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Comptes ordinaires créditeurs <sup>(1)</sup>	42 338	42 511
Intérêts courus	29	
<b>Comptes ordinaires créditeurs à la clientèle</b>	<b>42 367</b>	<b>42 511</b>
Emprunts auprès de la clientèle financière	37	13
Consignations	4 438	4 093
Comptes créditeurs à terme	1 729	2 202
Titres donnés en pension livrée		
Autres sommes dues à la clientèle	11	5
Intérêts courus	571	560
<b>Autres dettes envers la clientèle</b>	<b>6 786</b>	<b>6 873</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>49 153</b>	<b>49 384</b>

(1) Le solde des comptes ordinaires créditeurs de 42 338 M€ est constitué principalement par les dépôts des notaires pour 25 132 M€ (24 833 M€ au 31 décembre 2012), des mandataires et administrateurs judiciaires pour 5 661 M€ (5 690 M€ au 31 décembre 2012), du FRR pour 2 183 M€ (2 453 M€ au 31 décembre 2012), de l'ACOSS pour 1 076 M€ (2 130 M€ au 31 décembre 2012), des autres professions juridiques pour 683 M€ (651 M€ au 31 décembre 2012) et des huissiers pour 464 M€ (446 M€ au 31 décembre 2012).

### 3.9 - Dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
<b>Emissions à court terme</b>	<b>16 731</b>	<b>14 940</b>
Euro commercial papers (ECP)	16 493	14 602
Certificats de dépôts	238	338
<b>Emissions à moyen terme</b>	<b>13 989</b>	<b>12 607</b>
Euro medium term notes (EMTN)	13 918	12 437
Bons à Moyen Terme Négociables (BMTN)	71	170
<b>Dettes rattachées</b>	<b>185</b>	<b>155</b>
<b>Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables</b>	<b>30 905</b>	<b>27 702</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>30 905</b>	<b>27 702</b>

### 3.10 - Comptes de régularisation et passifs divers

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Produits constatés d'avance	209	236
Charges à payer	58	152
Comptes d'ajustement sur devises et instruments financiers à terme	761	511
Autres comptes de régularisation <sup>(1)</sup>	7 414	7 231
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>8 442</b>	<b>8 130</b>
Dettes de titres		2 630
Créditeurs divers	274	383
Versements restant à effectuer :	1 667	2 539
- sur titres de participation <sup>(2)</sup>	1 359	2 263
- sur TAP	308	276
<b>Passifs divers</b>	<b>1 941</b>	<b>5 552</b>
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>10 383</b>	<b>13 682</b>

(1) Dont dettes vis-à-vis de l'Etat au titre du Programme d'Investissement d'Avenir pour 5 819 M€ (5 894 M€ au 31 décembre 2012) (cf note 6.1) ;

(2) Dont un complément de prix en faveur de l'Etat de 117 M€ dans le cadre de l'augmentation de capital de La Poste (314 M€ au 31 décembre 2012) et 1 150 M€ de capital non libéré sur Bpifrance (1852 M€ de versement restant à effectuer sur FSI au 31 décembre 2012).

### 3.11 : Provisions

(en millions d'euros)	31.12.2012	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations <sup>(3)</sup>	31.12.2013
<b>Provisions pour engagements sociaux</b>	<b>150</b>	<b>9</b>	<b>(13)</b>	<b>(26)</b>	<b>6</b>	<b>126</b>
- retraites	51	5	(2)	(13)		41
- médailles du travail	25	1	(1)	(2)		23
- accord cadre	74	3	(10)	(11)	6	62
<b>Provisions pour risques immobiliers</b>	<b>1</b>					<b>1</b>
- Autres	1					1
<b>Provisions pour risques de contrepartie</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(4)</b>		<b>12</b>
- engagement par signature	2	1				3
- prêts	1			(1)		
- autres	13		(1)	(3)		9
<b>Provisions pour impôts<sup>(1)</sup></b>	<b>230</b>		<b>(35)</b>			<b>195</b>
<b>Autres provisions</b>	<b>118</b>	<b>8</b>	<b>(5)</b>	<b>(53)</b>		<b>68</b>
- sur participations	18	3		(2)		19
- sur instruments de marché	57	2		(41)		18
- sur prêts bonifiés <sup>(2)</sup>	40		(3)	(10)		27
- autres	3	3	(2)			4
<b>Provisions</b>	<b>515</b>	<b>18</b>	<b>(54)</b>	<b>(83)</b>	<b>6</b>	<b>402</b>

(1) Correspond aux provisions pour impôts sur les opérations d'échange en sursis d'imposition ;

(2) Correspond aux provisions sur les bonifications de prêts du fonds d'épargne.

(3) Impact de 6 M€ suite à l'application par anticipation de la recommandation l'ANC n°2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires (Cf. principes comptables).

### 3.12 - Variation des capitaux propres

	Réserve générale	Ecart de réévaluation	Prov. réglementées d'invest.	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres (hors FRBG)	Fonds pour risques bancaires généraux	Capitaux propres (y compris FRBG)
(en millions d'euros)								
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>19 178</b>	<b>34</b>		<b>(1 339)</b>	<b>198</b>	<b>18 071</b>	<b>473</b>	<b>18 544</b>
Affectation du résultat 2011				198	(198)			
Versement 2012 au titre du résultat 2011 <sup>(1)</sup>				(102)		(102)		(102)
Autres variations								
Résultat au 31 décembre 2012					348	348		348
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>19 178</b>	<b>34</b>		<b>(1 243)</b>	<b>348</b>	<b>18 317</b>	<b>473</b>	<b>18 790</b>
Affectation du résultat 2012				348	(348)			
Versement 2013 au titre du résultat 2012 <sup>(1)</sup>				(5)		(5)		(5)
Autres variations <sup>(2)</sup>								
Résultat au 31 décembre 2013					554	554		554
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>19 178</b>	<b>34</b>		<b>(900)</b>	<b>554</b>	<b>18 866</b>	<b>473</b>	<b>19 339</b>

(1) Le versement à l'Etat correspond à 50% du résultat consolidé part du Groupe, dans la limite de 75% du résultat individuel, soit 102,86 M€ en 2012 au titre de l'exercice 2011.

(2) Dont application par anticipation de la recommandation l'ANC n°2013-02 relative aux règles d'évaluation n et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires (Cf. principes comptables) : - 6 M€

### 3.13. Risques de crédit

#### 3.13.1 Ventilation des créances sur les établissements de crédit

	31.12.2013					31.12.2012	
	Encours bruts sains	Encours bruts sains restructurés	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Dépréciations déduites de l'actif	Total	Total
(en millions d'euros)							
<b>Répartition par zone géographique</b>	<b>15 592</b>			<b>16</b>	<b>(16)</b>	<b>15 592</b>	<b>6 311</b>
France	15 591			16	(16)	15 591	5 316
Europe							992
Autres	1					1	3
<b>Répartition par durée résiduelle</b>	<b>15 592</b>			<b>16</b>	<b>(16)</b>	<b>15 592</b>	<b>6 311</b>
Inférieure à 3 mois	7 054			7	(7)	7 054	4 507
De 3 mois à 1 an	705			1	(1)	705	2
De 1 an à 5 ans	4 807			5	(5)	4 807	1 802
Supérieure à 5 ans	3 026			3	(3)	3 026	



### 3.13. Risques de crédit

#### 3.13.2 Ventilation des opérations avec la clientèle

	31.12.2013					31.12.2012	
	Encours bruts sains	Encours bruts sains restructurés	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Dépréciations déduites de l'actif	Total	Total
(en millions d'euros)							
<b>Répartition par zone géographique</b>	<b>8 635</b>		<b>18</b>	<b>374</b>	<b>(300)</b>	<b>8 727</b>	<b>6 029</b>
France	8 612		18	357	(283)	8 704	6 020
Europe				17	(17)		
Autres	23					23	9
<b>Répartition par durée résiduelle</b>	<b>8 635</b>		<b>18</b>	<b>374</b>	<b>(300)</b>	<b>8 727</b>	<b>6 029</b>
Inférieure à 3 mois	4 325		8	169	(136)	4 366	1 404
De 3 mois à 1 an	313		1	15	(12)	317	193
De 1 an à 5 ans	1 821		4	87	(69)	1 843	2 268
Supérieure à 5 ans	2 176		5	103	(83)	2 201	2 164
<b>Répartition par secteur</b>	<b>8 635</b>		<b>18</b>	<b>374</b>	<b>(300)</b>	<b>8 727</b>	<b>6 029</b>
Sociétés commerciales	2 192		9	38	(45)	2 194	2 535
Clients particuliers	1 393		5	16	(21)	1 393	1 382
Administrations publiques	3 639					3 639	625
EPIC - SEM	838			3	(2)	839	824
Autres	127			201	(200)	128	127
Professions juridiques	248		1		(1)	248	243
Administrations privées	48		2	115	(30)	135	142
HLM	86		1			87	71
Collectivités locales	50			1	(1)	50	67
Etats et assimilés	11					11	10
Sociétés financière	3					3	3

### 3.13. Risques de crédit

#### 3.13.3 Ventilation des titres à revenu fixe

(en millions d'euros)	31.12.2013				Total (1)	31.12.2012
	Encours bruts sains (1)	Encours bruts douteux	Encours bruts douteux compromis	Dépréciations déduites de l'actif		
<b>Répartition par zone géographique</b>	<b>50 691</b>			<b>(6)</b>	<b>50 685</b>	56 436
France	32 453			(1)	32 452	32 694
Europe	16 597			(3)	16 594	20 803
Autres	1 641			(2)	1 639	2 939
<b>Répartition par durée résiduelle</b>	<b>50 691</b>			<b>(6)</b>	<b>50 685</b>	56 436
Inférieure à 3 mois	5 762				5 762	5 673
De 3 mois à 1 an	16 814				16 814	23 772
De 1 an à 5 ans	10 571			(2)	10 569	11 634
Supérieure à 5 ans	17 544			(4)	17 540	15 357
<b>Répartition par notations<sup>(2)</sup></b>	<b>50 691</b>			<b>(6)</b>	<b>50 685</b>	56 436
AAA	6 811				6 811	7 905
AA	22 989			(2)	22 987	22 544
A	17 366			(2)	17 364	22 054
BBB	2 941			(2)	2 939	3 366
BB	31				31	54
B						10
CCC						
non renseigné	553				553	503

(1) hors titres empruntés.

(2) Notation synthétique des agences Moody's, Standard and Poors et Fitch

**3.14 - Eléments du bilan ventilés par devises - Valeurs nettes après dépréciation**  
**3.14.1 Ventilation par devises - Valeurs nettes après dépréciations**

(en millions d'euros)

	Euro	USD	GBP	autres	Total
<b>Actif</b>					
Opérations interbancaires et assimilées	34 634	373	40	218	35 265
Caisse et banques centrales	324				324
Effets publics et valeurs assimilées	18 994	355			19 349
Créances sur les établissements de crédit	15 316	18	40	218	15 592
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>8 710</b>	<b>1</b>		<b>16</b>	<b>8 727</b>
Comptes ordinaires débiteurs	652			16	668
Autres concours à la clientèle	8 058	1			8 059
<b>Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable</b>	<b>38 422</b>	<b>2 264</b>	<b>814</b>	<b>1 938</b>	<b>43 438</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe	29 010	1 386	59	881	31 336
Actions et autres titres à revenu variable	9 412	878	755	1 057	12 102
<b>Participations</b>	<b>20 967</b>			<b>8</b>	<b>20 975</b>
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>3 418</b>				<b>3 418</b>
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>10 774</b>	<b>209</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>10 995</b>
<b>Total actif</b>	<b>116 925</b>	<b>2 847</b>	<b>858</b>	<b>2 188</b>	<b>122 818</b>
<b>Passif</b>					
Opérations interbancaires et assimilées	12 494	109	2	30	12 635
Dettes envers les établissements de crédit à vue	3 239		2	30	3 271
Dettes envers les établissements de crédit à terme	9 255	109			9 364
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>47 947</b>	<b>620</b>	<b>127</b>	<b>459</b>	<b>49 153</b>
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	41 256	620	127	364	42 367
Autres dettes envers la clientèle	6 691			95	6 786
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>7 670</b>	<b>18 914</b>	<b>1 750</b>	<b>2 571</b>	<b>30 905</b>
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>10 214</b>	<b>60</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>10 383</b>
<b>Provisions</b>	<b>402</b>				<b>402</b>
Dépôts de garantie	1				1
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	473				473
<b>Capitaux propres ( Hors FRBG)</b>	<b>18 866</b>				<b>18 866</b>
<b>Réserves et autres</b>	<b>18 312</b>				<b>18 312</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>554</b>				<b>554</b>
<b>Total passif</b>	<b>98 067</b>	<b>19 703</b>	<b>1 808</b>	<b>3 100</b>	<b>122 818</b>

### 3.14.Eléments du bilan

#### 3.14.2 Ventilation par durée restant à courir - Valeurs nettes après dépréciation

(en millions d'euros)	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Indéterminée	Total
<b>Actif</b>						
Créances sur établissements de crédit	7 054	705	4 807	3 026		15 592
Créances sur la clientèle	4 366	317	1 843	2 201		8 727
Titres de placement	5 092	15 372	5 356	3 679		29 499
Effets publics et valeurs assimilées	120	152	999	1 017		2 288
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 972	15 220	4 357	2 662		27 211
Titres d'investissement	670	1 391	5 125	13 861		21 047
Effets publics et valeurs assimilées	365	1 165	3 763	11 763		17 056
Obligations et autres titres à revenu fixe	305	226	1 362	2 098		3 991
Titres de transaction		51	88			139
Effets publics et valeurs assimilées (1)			5			5
Obligations et autres titres à revenu fixe		51	83			134
<b>Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	4 471	1 172	6 992			12 635
Dettes envers la clientèle	44 034	1 136	93	3 890		49 153
Dettes représentées par un titre	12 018	6 893	7 067	4 927		30 905

(1) hors titres empruntés

## 4.1 - Engagements hors bilan relatifs aux opérations de change au comptant et à terme et de prêts/emprunts de devises

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
<b>Opérations de change comptant</b>		
Euros achetés non encore reçus	43	53
Devises achetées non encore reçues	14	2
Euros vendus non encore livrés	14	2
Devises vendues non encore livrées	43	53
<b>Opérations de change à terme</b>		
Euros à recevoir contre devises à livrer		
<i>Euros à recevoir</i>	3 319	7 817
<i>Devises à livrer</i>	3 256	7 743
Devises à recevoir contre euros à livrer		
<i>Devises à recevoir</i>	22 639	19 530
<i>Euros à livrer</i>	22 080	19 431
<b>Report/déport non couru</b>		
A recevoir	16	37
A payer	3	17

## 4.2 - Instruments financiers à terme

	31.12.2013				31.12.2012			
	Transaction		Trésorerie/couverture		Transaction		Trésorerie/couverture	
	Engagements donnés - Achat / Emprunt	Engagements reçus - Vente / prêt	Engagements donnés - Achat / Emprunt	Engagements reçus - Vente / prêt	Engagements donnés - Achat / Emprunt	Engagements reçus - Vente / prêt	Engagements donnés - Achat / Emprunt	Engagements reçus - Vente / prêt
(en millions d'euros)								
<b>OPERATIONS FERMES</b>								
Marchés organisés	17	15			4			
Autres contrats	17	15			4			
<b>Marchés gré à gré</b>	<b>17 505</b>	<b>17 505</b>	<b>14 458</b>	<b>14 458</b>	<b>10 487</b>	<b>10 487</b>	<b>14 227</b>	<b>14 227</b>
Swaps de taux <sup>(1)</sup>	17 505	17 505	14 458	14 458	10 487	10 487	14 227	14 227
<i>Juste Valeur</i>	28	18	2 287	1 880	25	23	1 999	1 576
Autres contrats								
<b>OPERATIONS CONDITIONNELLES</b>								
Marchés organisés	(370)							
Autres options	(370)							
<b>Marchés gré à gré</b>							7	7
Autres options		11					7	
		11					7	

(1) Correspond au nominal de l'engagement.

#### 4.3. Instruments financiers à terme

##### 4.3.1 Ventilation par durée résiduelle

(en millions d'euros)	31.12.2013					31.12.2012				
	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	TOTAL	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	TOTAL
<b>Opérations fermes</b>										
Swaps de taux donnés	12 632	6 509	8 341	4 481	31 963	5 610	7 067	6 476	5 561	24 714
Swaps de taux reçus	12 632	6 509	8 341	4 481	31 963	5 610	7 067	6 476	5 561	24 714
Autres contrats donnés	17				17					
Autres contrats reçus	15				15	4				4
<b>Opérations conditionnelles</b>										
Autres options données	(370)				(370)					
Autres options reçues	11				11	7				7

##### 4.3.2 Ventilation par devise

(en millions d'euros)	31.12.2013					31.12.2012				
	Euro	USD	GBP	Autres	TOTAL	Euro	USD	GBP	Autres	TOTAL
<b>Opérations fermes</b>										
Swaps de taux donnés	30 667	225	252	819	31 963	23 856	303		555	24 714
Swaps de taux reçus	30 367	225	252	819	31 663	23 856	303		555	24 714
Autres contrats donnés			(17)		(17)					
Autres contrats reçus	(15)				(15)		4			4
<b>Opérations conditionnelles</b>										
Autres options données	(370)				(370)					
Autres options reçues	11				11	7				7

##### 4.3.3 Ventilation par zone géographique (des swaps de taux)

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
	Encours bruts sains	Encours bruts sains
France	15 252	12 448
Europe	16 711	12 166
Autres		100
<b>Répartition par zone géographique</b>	<b>31 963</b>	<b>24 714</b>

#### 4.4 Risques de crédit - Engagements donnés - Ventilation par zone

	31.12.2013	31.12.2012
	<b>Encours bruts sains</b>	<b>Encours bruts sains</b>
(en millions d'euros)		
France	28 464	28 813
Europe	3 880	8 547
Autres	14	18
<b>Répartition par zone géographique</b>	<b>32 358</b>	<b>37 378</b>



## 5.1 - Intérêts et assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Intérêts sur banque centrale	4	6
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	2	6
Intérêts sur titres reçus en pension livrée		
Intérêts sur prêts et valeurs reçues en pension	95	30
Produits sur report/déport	64	78
Autres intérêts et produits assimilés	5	11
<b>Intérêts et produits assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires</b>	<b>170</b>	<b>131</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	(1)	(2)
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	(1)	(8)
Intérêts sur emprunts et valeurs données en pension	(48)	(88)
Charges sur report/déport	(19)	(12)
Autres intérêts et charges assimilées	(1)	(2)
<b>Intérêts et charges assimilées sur opérations de trésorerie et interbancaires</b>	<b>(70)</b>	<b>(112)</b>

## 5.2 - Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	6	6
Intérêts sur crédit à la clientèle	161	164
Intérêts sur prêts à la clientèle et valeurs reçues en pension		
Autres intérêts et produits assimilés	9	9
<b>Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle</b>	<b>176</b>	<b>179</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	(298)	(318)
Intérêts sur consignations	(41)	(38)
Intérêts sur comptes créditeurs à terme, emprunts et valeurs données en pension	(23)	(34)
Intérêts sur titres donnés en pension livrée		
<b>Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle</b>	<b>(362)</b>	<b>(390)</b>

### 5.3 - Intérêts et assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Effets publics	42	73
- <i>fonds d'Etat</i>	42	70
- <i>bons du Trésor</i>		3
Obligations	46	49
Autres titres à revenu fixe	373	705
<b>Intérêts et produits assimilés sur titres de placement</b>	<b>461</b>	<b>827</b>
Effets publics	621	626
- <i>fonds d'Etat</i>	621	626
- <i>bons du Trésor</i>		
Obligations	24	37
Autres titres à revenu fixe	126	132
<b>Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement</b>	<b>771</b>	<b>795</b>
<b>Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>1 232</b>	<b>1 622</b>
<b>Intérêts sur certificats de dépôts négociables</b>		
<b>Intérêts sur autres titres de créances négociables (BMTN, EMTN et ECP)</b>	<b>(362)</b>	<b>(388)</b>
<b>Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>(362)</b>	<b>(388)</b>

## 5.4 - Autres intérêts et assimilés

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Micro-couverture	294	277
<i>Swaps de taux</i>	203	166
<i>Swaps financiers</i>	93	69
<i>Swaps complexes</i>	(2)	42
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>294</b>	<b>277</b>
Micro-couverture	(272)	(342)
<i>Swaps de taux</i>	(285)	(281)
<i>Swaps financiers</i>	(31)	(25)
<i>Swaps complexes</i>	44	(36)
<b>Autres intérêts et charges assimilées</b>	<b>(272)</b>	<b>(342)</b>

## 5.5 - Revenus des titres à revenu variable

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Actions	53	64
OPCVM	11	8
Autres titres à revenu variable	9	9
<b>Revenus des titres de placement</b>	<b>73</b>	<b>81</b>
Actions	370	386
OPCVM	4	4
Autres titres à revenu variable	3	3
<b>Revenus des titres de l'activité de portefeuille</b>	<b>377</b>	<b>393</b>
<b>Revenus des titres de participation</b>	<b>556</b>	<b>665</b>
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>1 006</b>	<b>1 139</b>

## 5.6 - Produits et charges de commissions

(en millions d'euros)	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit	1			
Opérations avec la clientèle	5		7	
Opérations sur titres		(25)		(13)
Prestations de services et divers	26	(21)	15	(23)
<b>Commissions</b>	<b>32</b>	<b>(46)</b>	<b>22</b>	<b>(36)</b>
<b>Total net</b>	<b>(14)</b>		<b>(14)</b>	

## 5.7 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Résultat sur opérations sur titres de transaction	1	3
Résultat sur opérations de change	(15)	(2)
Résultat sur opérations sur instruments financiers	(1)	5
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	<b>(15)</b>	<b>6</b>

## 5.8 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Résultat de cession des titres de placement	(15)	(6)
- effets publics et valeurs assimilées	14	(1)
. fonds d'Etat	14	(1)
. bons du Trésor		
- obligations		
- autres titres à revenu fixe	(4)	(22)
- actions	(47)	22
- OPCVM et autres titres à revenu variable	22	(5)
Autres produits et charges sur titres de placement	(2)	(1)
Dotations/reprises aux dépréciations sur titres de placement	179	308
<b>Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de placement</b>	<b>162</b>	<b>301</b>
Résultat de cession des titres de l'activité de portefeuille	(148)	162
- obligations convertibles		
- actions	(162)	154
- OPCVM et autres titres à revenu variable	14	8
Autres produits et charges sur titres de l'activité de portefeuille	(1)	(2)
Dotations/reprises aux dépréciations sur titres de l'activité de portefeuille	(15)	(228)
<b>Gains ou pertes sur opérations sur titres de l'activité de portefeuille</b>	<b>(164)</b>	<b>(68)</b>
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>(2)</b>	<b>233</b>



## 5.9 - Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets

(en millions d'euros)	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations de placement	38		28	
Dotations/reprises d'amortissements et dépréciations sur immobilisations de placement <sup>(1)</sup>	8	(129)	11	(54)
Revenus et charges sur immeubles de placement	173	(26)	244	(36)
<b>Produits et charges sur immobilisations de placement</b>	<b>219</b>	<b>(155)</b>	<b>283</b>	<b>(90)</b>
Charges refacturées, produits rétrocédés et transferts de charges	1		1	
Rémunérations versées aux préposés		(71)		(71)
Autres produits et charges divers d'exploitation	46	(211)	77	(269)
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>47</b>	<b>(282)</b>	<b>78</b>	<b>(340)</b>
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire</b>	<b>266</b>	<b>(437)</b>	<b>361</b>	<b>(430)</b>
<b>Total net</b>	<b>(171)</b>		<b>(69)</b>	

(1) dont une dotation aux provisions de 33 M€ pour la SCI Rive Gauche et de 33 M€ pour AIH France au 31 décembre 2013.

## 5.10 - Produits et charges générales d'exploitation

### 5.10.1 - Produits et charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Salaires et traitements	(355)	(352)
Autres charges sociales	(202)	(194)
Intéressement	(27)	(23)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(56)	(50)
Dotations/reprises des dépréciations sur frais de personnel	28	(25)
<b>Frais de personnel</b>	<b>(612)</b>	<b>(644)</b>
Impôts et taxes	(16)	(13)
Loyers, charges locatives	(11)	(11)
Primes d'assurances	(1)	(1)
Etudes et recherches	(134)	(143)
Services extérieurs - divers	(59)	(59)
Autres charges	(22)	(24)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(243)</b>	<b>(251)</b>
Refacturation	500	498
<b>Refacturation</b>	<b>500</b>	<b>498</b>
Autres produits et charges générales d'exploitation	1	
<b>Autres produits et charges générales d'exploitation</b>	<b>1</b>	
<b>Produits et charges générales d'exploitation</b>	<b>(354)</b>	<b>(397)</b>

## 5.10 - Produits et charges générales d'exploitation

### 5.10.2 - Effectifs rémunérés

(en nombre de personnes)	31.12.2013	31.12.2012
Droit public	879	903
Droit privé	1 846	1 721
Statutaires des mines	39	42
<b>Effectif moyen: cadres</b>	<b>2 764</b>	<b>2 666</b>
Droit public	3 046	3 177
Droit privé	297	311
Statutaires des mines	150	176
<b>Effectif moyen: non cadres</b>	<b>3 492</b>	<b>3 664</b>
<b>Total effectif moyen</b>	<b>6 256</b>	<b>6 330</b>
Droit public	888	892
Droit privé	1 873	1 799
Statutaires des mines	37	41
<b>Effectif de clôture: cadres</b>	<b>2 798</b>	<b>2 732</b>
Droit public	3 012	3 123
Droit privé	293	316
Statutaires des mines	142	164
<b>Effectif de clôture: non cadres</b>	<b>3 447</b>	<b>3 603</b>
<b>Total effectif de clôture</b>	<b>6 245</b>	<b>6 335</b>

## 5.11 - Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
<b>Dotations / immobilisations incorporelles</b>	<b>(75)</b>	<b>(71)</b>
Concessions et logiciels	(75)	(71)
<b>Dotations / immobilisations corporelles</b>	<b>(21)</b>	<b>(21)</b>
Immeubles et agencements	(19)	(19)
Mobiliers, matériels et outillages	(2)	(2)
<b>Dotations nettes aux amortissements des immobilisations d'exploitation</b>	<b>(96)</b>	<b>(92)</b>
<b>Dotation / immobilisation incorporelles</b>	<b>6</b>	<b>(6)</b>
Concessions et logiciels	6	(6)
<b>Dotations nettes aux dépréciations des immobilisations d'exploitation</b>	<b>6</b>	<b>(6)</b>
<b>Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(90)</b>	<b>(98)</b>

## 5.12 - Coût du risque

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Dépréciation des créances	(1)	(9)
Risques de contrepartie		(3)
<b>Dotations pour dépréciations et provisions</b>	<b>(1)</b>	<b>(12)</b>
Dépréciation des créances	11	7
Risques de contrepartie	3	18
<b>Reprises de dépréciations et provisions</b>	<b>14</b>	<b>25</b>
Pertes sur créances irrécouvrables et récupérations	(8)	(19)
<b>Pertes et récupérations</b>	<b>(8)</b>	<b>(19)</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>5</b>	<b>(6)</b>

## 5.13 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1)
<b>Gains ou pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>		<b>(1)</b>
Gains/pertes sur cessions des participations et autres titres détenus à long terme et gains/pertes sur avances	(3 061)	20
Dotations/reprises des dépréciations sur participations et avances	2 716	(1 003)
<b>Gains ou pertes sur titres de participation et autres titres détenus à long terme</b>	<b>(345)</b>	<b>(983)</b>
<b>Gains ou pertes sur actifs immobilisés<sup>(1)</sup></b>	<b>(345)</b>	<b>(984)</b>

(1) Dont au 31 décembre 2013 :

- impact de la création de Bpifrance : - 32 M€
- dotation aux provisions :
  - Transdev Group : - 106 M€,
  - Holdco SIIC : - 85 M€,
  - SCIRZAC : - 30 M€,
  - Galaxy SARL : - 17 M€.

## 5.14 - Impôts sur les bénéfices

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Contribution représentative de l'impôt sur les sociétés (CRIS)	(307)	(512)
Dotations/reprises nettes aux provisions pour impôts	35	73
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(272)</b>	<b>(439)</b>

## 6.1 - Programme d'Investissement d'Avenir

En 2010, la Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion de 8 conventions et 12 actions du Programme d'investissement d'avenir (PIA) également connu sous le nom de Grand Emprunt.

Ainsi, l'Etat a confié la gestion opérationnelle d'une enveloppe de 7,4 milliards d'euros au groupe Caisse des Dépôts dont 6,5 milliards d'euros ont été versés sur un compte spécifique de la Caisse des Dépôts ouvert au Trésor.

L'enveloppe a été successivement réduite de 498 millions d'euros en 2012 puis de 75 millions d'euros en 2013.

Au 31 décembre 2013, cette enveloppe versée par l'Etat, après imputation des coûts de gestion, se répartit ainsi :

(en millions d'euros)

COMPTES DE REGULARISATION ACTIFS	31.12.2013	31.12.2012	COMPTES DE REGULARISATION PASSIFS	31.12.2013	31.12.2012
<b>Créances représentatives des disponibilités investies ou à investir</b>	<b>5 819</b>	<b>5 894</b>	<b>Créances de restitution de l'Etat au titre de l'emprunt national</b>	<b>5 819</b>	<b>5 894</b>
Fonds pour la société numérique services	1 278	1 514	Fonds pour la société numérique services	1 278	1 514
Fonds pour la société numérique infrastructures	1 734	1 972	Fonds pour la société numérique infrastructures	1 734	1 972
Ville de demain	727	842	Ville de demain	727	842
Fonds national d'amorçage	549	573	Fonds national d'amorçage	549	573
Formation en alternance Hébergement	190	247	Formation en alternance Hébergement	190	247
Formation en alternance Appareil de modernisation	219	240	Formation en alternance Appareil de modernisation	219	240
Plateformes d'innovation des pôles de compétitivité	34	48	Plateformes d'innovation des pôles de compétitivité	34	48
Economie sociale et solidaire	91	92	Economie sociale et solidaire	91	92
France Brevets	50	49	France Brevets	50	49
Fonds Ecotechnologies	150	150	Fonds Ecotechnologies	150	150
Sociétés d'accélération des transferts de technologie	203	167	Sociétés d'accélération des transferts de technologie	203	167
Développement technologie	594		Développement technologie	594	



## 6.2 - Exposition aux dettes souveraines

(en millions d'euros)	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeurs brutes <sup>(1)</sup>	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs brutes <sup>(1)</sup>	Dépréciation	Valeurs nettes
Afrique du Sud	44		44	79		79
Allemagne	2 954		2 954	3 906		3 906
Autriche	717		717	803		803
Belgique	210		210	219		219
Brésil	191		191	102		102
Canada				72		72
Chili	38		38	20		20
Espagne	993		993	1 499		1 499
Finlande	217		217	223		223
France	12 626		12 626	10 247		10 247
Grèce						
Irlande	561		561	709		709
Islande						
Israël	48		48	46		46
Italie	198		198	236		236
Luxembourg	6		6	12		12
Mexique	58		58	47		47
Pays-Bas	119		119	120		120
Pologne	187		187	112		112
Qatar	84		84	61		61
Slovénie				23		23
République de Corée (Corée du Sud)	93		93	66		66
République tchèque	5		5	5		5
<b>Total de l'exposition</b>	<b>19 349</b>		<b>19 349</b>	<b>18 607</b>		<b>18 607</b>

(1) La valeur brute inclut le capital, les primes/décotes et les créances rattachées.

**CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SECTION GENERALE**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SECTION GENERALE**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

**CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**  
56, rue de Lille  
75007 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Section Générale de la Caisse des dépôts et consignations, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique des informations données dans le rapport de gestion.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Section Générale de la Caisse des dépôts et consignations à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe «X. Engagements sociaux» de la note «2. Principes d'élaboration des comptes», des notes «3.11. Provisions» et «3.12. Variation des capitaux propres» de l'annexe aux comptes annuels qui décrivent l'application par anticipation de la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite et assimilés.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Evaluation des titres de participation et des titres de l'activité de portefeuille

L'évaluation des titres de participation et des titres de l'activité de portefeuille constitue un domaine d'estimation comptable significative dans une activité bancaire ou financière. Les titres de participation et titres de l'activité de portefeuille sont évalués par la Section Générale à leur valeur d'utilité en retenant une approche multicritères (paragraphe 3.1 de la note «2. Principes d'élaboration des comptes», notes 3.3, 3.4, 5.8 et 5.13 de l'annexe). Nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille et nous avons apprécié les dépréciations constatées à partir de ces valeurs.

### Provisionnement des engagements sociaux

Comme indiqué dans le paragraphe X de la note «2. Principes d'élaboration des comptes» et dans la note 3.11 de l'annexe, la Section Générale constitue des provisions pour couvrir ses engagements sociaux. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III – Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion.


Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

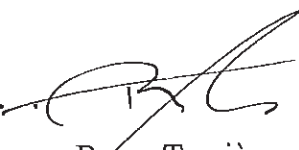
Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 31 mars 2014

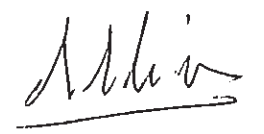
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

  
Patrice Morot

  
Bruno Tesnière

  
Charles de Boisriou

  
Gilles Rainaut